

■ Mairie infos

Elections 2014

Attention - Le jour du scrutin il sera demandé à chacun d'entre vous un titre d'identité. Au cours de la journée des personnes habilitées passeront pour contrôler que tout se passe selon l'article R. 60 du code électoral. Ci-dessous la liste des pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote.

Electeurs français

1 – Carte nationale d'identité ; 2 – Passeport ; 3 – Carte vitale avec photographie ; 4 – Carte de combattant de couleur chamois ou tricolore ; 5 – Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie ; 6 – Carte de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ; 7 – Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer ; 8 – Permis de conduire ; 9 – Permis de chasser avec photographie délivrée par le représentant de l'Etat ; 10 – Livret de circulation délivré par le préfet ; 11 – Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article 138 du code de procédure pénale ; 12 – Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ; 13 – Carte d'identité ou de circulation délivrée par les autorités militaires.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Ressortissants de l'Union européenne autorisés à participer aux opérations électorales

1 – Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ;
2 – Titre de séjour ;
3 – Un des documents mentionnés du n° 3 au 13 pour les électeurs français.

Bibliothèque/Dates à retenir

Animations pour les enfants de 4 à 10 ans

L'équipe bibliothèque vous donnent rendez vous **le mercredi 5 mars à 15 h 00.**

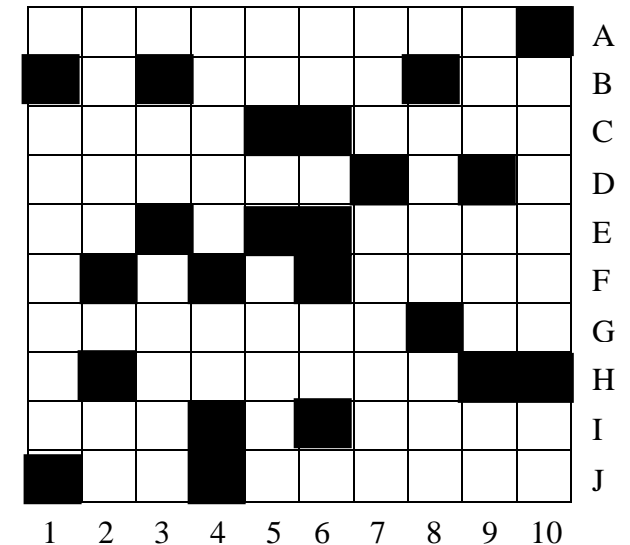
Après avoir écouté les histoires de Lise et Nadou les enfants commenceront la fabrication du Kamishibaï. Un goûter sera servi en fin d'après-midi.

- **Loto littéraire**
Samedi 22 mars à 20 h 30
- **Soirée Chansons**
« Le cri du Poilu »
Samedi 12 avril à 20 h 30
Des informations vous seront données ultérieurement.

L'équipe bibliothèque vous souhaite une année riche en lecture et vous demande de la soutenir en renouvelant votre adhésion pour l'année 2014 - 5 € - gratuit pour les moins de 18 ans.

■ Bibliothèque Infos

Les participants au café thé jeux de lettres du lundi vous proposent un mots-croisés – La solution vous sera donnée dans le petit lieuranais n°38.



Horizontal

A – Il permet d'arriver sur la place de la Mairie rapidement.
B – Se jette dans la Seine – Pronom possessif
C – Baldaquin parfois mobile – En haut de l'affiche
D – Ancien maire de Lieuran
E – Union européenne – Ancien maire de Lieuran
F – Divague
G – Son tombeau se voit de loin – devant la matière
H – Campagne
I – Temps chaud – Crochets
J – Il gagne à tous les coups - Evaluer

Vertical

1 – Elle nous rafraichit l'été
2 – De vives voix – Pronom possessif
3 – Pronom personnel – Félines
4 – Participe passé coloré – Expression enfantine
5 – Participe passé joyeux – Discussion animée
6 – Symbole chimique de einsteinium – Initiales d'une république africaine
7 – Article – Ancien maire
8 – Au centre du village – Cardinal de Lorraine
9 – L'oncle Sam – Petit carré – Pronom
10 – Mets à niveau – fin d'infinif